



# Méthodes et astuces

## Les frais mixtes



[www.RDliberal.fr](http://www.RDliberal.fr)

Janvier 2017

Certains frais ne sont pas engagés uniquement pour les besoins de l'activité professionnelle, et peuvent l'être également en partie pour un usage privé.

Dans ce cas, on parle de frais mixtes et ils doivent faire l'objet d'un traitement comptable qui tient compte de cette particularité.

### Il peut s'agir par exemple :

- des frais afférents à une voiture utilisée pour des déplacements professionnels et privés ;
- du loyer d'une habitation affecté pour partie à l'activité professionnelle et pour le reste à l'habitation.

### Traitement des frais mixtes

Il convient de déterminer la part de ces dépenses qui se rapporte à l'exercice de la profession.

Pour déterminer la part déductible des dépenses mixtes, les professionnels doivent calculer un **coefficient d'utilisation professionnelle**, c'est-à-dire le pourcentage résultant du rapport entre l'utilisation professionnelle du bien et l'utilisation totale.

Ensuite, une **méthode de comptabilisation et de déclaration doit être retenue** (méthode global ou par ventilation).

### Détermination des coefficients d'utilisation professionnelle.

Les critères qui permettent de fixer le « coefficient d'utilisation professionnelle » des dépenses mixtes est différent en fonction de la nature de ces dépenses.

Les coefficients d'utilisation professionnelle sont fixés sous la responsabilité du professionnel compte tenu de ses propres conditions d'exploitation.

Il convient d'attacher beaucoup de soin à la détermination des coefficients d'utilisation professionnelle afin de se ménager les meilleurs moyens de preuve en cas de contrôle fiscal.

## Critères de détermination des coefficients d'utilisation professionnelle des principales dépenses mixtes

### Exemples de détermination de %

Dépenses liées au véhicule	Kilométrage annuel professionnel ----- Kilométrage annuel total
Loyer d'une habitation	Surface utilisée à titre professionnel * ----- Surface totale
Salaire d'une femme de ménage	Nombre d'heures travaillées au cabinet ----- Nombre d'heures total travaillées

\* La surface doit correspondre à celle déclarée pour la CFE (cotisation foncière des entreprises)

Dans les autres situations, il appartient au professionnel de définir sa propre méthodologie de détermination de la quote-part professionnelle de frais mixtes selon des critères objectifs et motivés.

### Méthode de comptabilisation et de déclaration des dépenses mixtes.

Le professionnel peut procéder selon deux méthodes de comptabilisation et de déclaration de ces dépenses : la méthode du brut ou la méthode du net :

- la **méthode globale** permet au professionnel de comptabiliser dans le livre journal et de déclarer sur l'annexe n° 2035 A le montant total des dépenses mixtes (y compris la quote-part privée) dans les rubriques de dépenses correspondantes ; la quote-part privée fait l'objet d'une réintégration fiscale globale sur la ligne 36 CC « divers à réintégrer » de l'annexe n° 2035 B ;
- la **méthode par ventilation** permet au professionnel de comptabiliser et de déclarer dans les rubriques de dépenses correspondantes la seule quote-part déductible (montant net) des dépenses mixtes ; la partie privée des dépenses mixtes, qui n'est pas déductible, est comptabilisée dans la rubrique « prélèvements de l'exploitant », elle n'apparaît pas sur la déclaration n° 2035.

- Le plus de RD libéral – **la ventilation automatique** des frais mixtes

## EXEMPLE 1

M. Libéral exerce sa profession dans son appartement.

Son habitation est d'une surface totale de 100 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> sont affectés à son activité professionnelle.

Les sommes annuelles payées pour son appartement sont :

- 12 000 € de loyers,
- 1 260 € de frais d'électricité,
- 290 € de frais d'assurance.

1°) détermination du coefficient de répartition :  $20 \text{ m}^2 / 100 \text{ m}^2 = 20 \%$

2°) Répartition des frais mixtes :

- Loyers :  $12\,000 \times 20 \%$  = 2 400 € à titre professionnel
- Electricité :  $1\,260 \times 20 \%$  = 252 € à titre professionnel
- Assurance :  $290 \times 20 \%$  = 58 € à titre professionnel

## EXEMPLE 2

M. Libéral utilise un téléphone portable 5 jours sur 7 pour son activité professionnelle.

L'abonnement mensuel est de 24.90 € et il est payé par le compte professionnel.

Dans ce cas la part professionnelle est de  $24.90 \times 5/7 = 17.80 \text{ €}$  et la part personnelle est de 7.10 €.

## Méthodes de comptabilisation :

### 1°) méthode globale

Saisir la totalité de la somme (24.90 €) dans la rubrique correspondante

S'il s'agit d'une écriture récurrente, vous avez la possibilité de cocher la génération automatique de l'écriture sur les mois suivants.

Vous devez en fin d'année réintégrer la part concernant l'usage personnel, dans ce cas  $7.10 \times 12 = 85.20 \text{ €}$

Créer une dépense

Montant: 24.90

Encasement le: 30/09/2015

Encasement: Banque n°1

Type d'encasement: Prélèvement

Ventilations

36 - Fournitures de bureau, documentation

Libellé de votre écriture: Banque n°1 - Fournitures de bureau, docume

Option : créer une écriture récurrente

Créer une écriture le 30 de chaque mois

Liste des rubriques disponibles

Choix de la rubrique

- Frais de personnel
- Impôts et taxes
  - TVA payée
  - CSG déductible
  - CFE - CET - CVAE
  - Autres impôts
- Loyers et charges locatives
- Location de matériel et de mobilier
- Travaux, fournitures et services extérieurs
- Transports et déplacements
- Charges sociales personnelles
- Frais divers de gestion
  - Frais de réception, de représentation et congrès
  - Fournitures de bureau, documentation, poste, télép.
  - Frais d'actes et contentieux
  - Cotisations syndicales et professionnelles
- Autres frais divers de gestion et charges financières

Pour ce faire vous devez aller dans :

⇒ Travaux de fin d'année

⇒ Saisie des OD

## Travaux de fin d'année

Dépenses professionnelles sur compte personnel

Frais imputables à une société civile de moyens

Opérations diverses

La fenêtre ci-dessous apparaît :

Actuel > Travaux de fin d'année > Opérations diverses

Les opérations diverses (OD) permettent de saisir des éléments qui n'ont pas de lien avec vos flux de trésorerie.

↳ Enregistrer vos modifications

+ Nouveau divers à déduire   - Nouveau divers à réintégrer

N'oubliez pas d'enregistrer vos modifications avant de quitter la page.

Code	Libellé	Montant
20	CSG déductible	0,00
31	Frais de voiture	0,00
39	Autres frais divers de gestion et Pertes diverses	0,00
44	Autres charges non déductibles	0,00
45	Dotations aux amortissements	0,00
46	Abalement 2% médecins	0,00
47	Divers à déduire	0,00
48	Divers à réintégrer	0,00

Affichage de 1 à 8 sur 8 éléments

Saisir dans divers à réintégrer le montant correspondant à l'usage personnel et donc non déductible :  $7.10 \times 12 = 85.20 \text{ €}$

**Procéder ainsi pour toutes les dépenses mixtes et comptabilisées ainsi.**

## 2°) méthode par ventilation

L'abonnement mensuel est de 24.90 € et il est payé par le compte professionnel.

☞ la part professionnelle est de  $24.90 \times \frac{5}{7} = 17.80 \text{ €}$

☞ la part personnelle est de  $24.90 - 17.80 = 7.10 \text{ €}$ .

1°) saisir la totalité de la dépenses

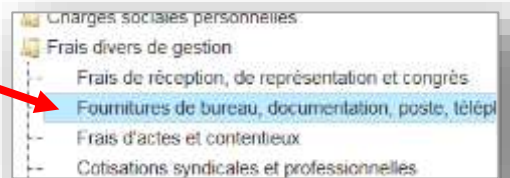
Créer une dépense

Montant

Effectuée le

Encaissement...  Type d'encaissement...

2°) sélectionner la rubrique correspondante



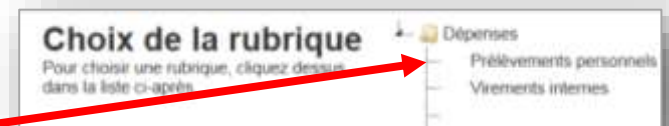
3°) saisir le montant « professionnel

A screenshot of the 'Créer une dépense' form. Fields include 'Montant' (24,90), 'Effectuée le' (05/01/2016), 'Encasement...' (Banque n°1), and 'Type d'encasement...' (Prélèvement). Below is a table:

Ventilations	Montants
36 - Fournitures de bureau, documentation, poste, téléphone	17,80
Total	24,90

Below the table is a 'Libellé de votre écriture' field containing 'Téléphone prélèvement mensuel'. A red arrow points from the text '3°) saisir le montant « professionnel' to the first row of the table.

4°) pour la part correspondant à l'usage personnelle sélectionner la rubrique prélèvements personnels.



5°) Saisir le montant correspondant : 7.10 €

A screenshot of the 'Créer une dépense' form, identical to the previous one but with an updated table:

Ventilations	Montants
36 - Fournitures de bureau, documentation, poste, téléphone	17,80
12 - Prélèvements personnels	7,10
Total	24,90

Below the table is the 'Libellé de votre écriture' field with 'Téléphone prélèvement mensuel'. At the bottom, there is an 'Option : créer une écriture récurrente' section with a checkbox and the text 'Créer une écriture le 05 de chaque mois jusqu'à la fin de l'exercice (à partir du 05/01/2016)'. A red arrow points from the text '5°) Saisir le montant correspondant : 7.10 €' to the '12 - Prélèvements personnels' row.

6°) le total doit correspondre à la dépense globale : 24.90 €.

**Avec cette méthode, vous n'avez plus besoin d'effectuer les réintégrations en fin d'année.**

**Cette méthode a également l'avantage de présenter des comptes avec les chiffres correspondants à la réalité de votre activité professionnelle.**

## Le plus de RD libéral – la ventilation automatique des frais mixtes

Dans paramétrage sélectionner  
l'onglet plan comptable

[Documentation](#) | [Votre compte](#) | [Vous déconnecter](#)

Exercice 2017 | [Paramétrage](#)

N'oubliez pas d'enregistrer votre saisie avant de quitter la page.

[Enregistrer vos modifications](#)

[Exercice](#) | Comptes de trésorerie et soldes bancaires | [Plan comptable](#)

Sélectionner le compte correspondant, comme dans notre exemple « loyer et charges locatives », puis cliquer sur modifier.

23 Loyers et charges locatives

[Modifier \(ventilation auto. et frais mixtes\)](#) [Ajouter une sous rubrique](#)

Vous avez ainsi la possibilité d'indiquer  
le % d'affectation à la part  
professionnelle, ex : 92 %

Code  
23

Libellé  
Loyers et charges locatives

Numéro de compte  
613200

Mots-clés (séparés par une virgule) pour la ventilation automatique

Part professionnelle (déductible) en %  
92.0

L'écriture proposée tient compte du %  
renseigné dans le plan comptable.

Créer une dépense

Montant 1500.00

Effectuée le 13/03/2017

Décassement Banque n°2 Type de décaissement Chèque Numéro du chèque 123698 Taux TVA 20 %

Ventilations	Montants
23 - Loyers et charges locatives	1150
14.1 - TVA sur biens et services	230
12 - Prélèvements personnels	120
Total	1500.00
Sortie	0.00

$1\ 500 \times 8\ \% = 120$ , imputation effectué en  
prélèvement personnel

Procéder de la sorte pour tous les comptes concernés par une quote-part  
professionnelle et personnelle.

## Bon de commande

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

### Tarif Public / an

	HT	TTC *
<b>1 – RD Libéral<sup>fr</sup></b> : Licence d'utilisation pour un an + hébergement + sauvegarde	<b>130.00</b>	<b>156.00</b>
<b>2 – Option 1</b> : transfert des données vers votre association Agréée.	<b>35.00</b>	<b>42.00</b>
<b>3 – Option 2</b> : Télémaintenance forfait annuel	<b>95.00</b>	<b>114.00</b>

\*TVA 20 %

1<sup>er</sup> année de saisie

### Formule souhaitée

Tarif public TTC / an

<b>1 – RD Libéral<sup>fr</sup></b> : Licence d'utilisation pour un an + hébergement + sauvegarde	<input type="checkbox"/>	156.00
<b>2 – Option 1</b> : transfert des données.	<input type="checkbox"/>	42.00
<b>3 – Option 2</b> : Télémaintenance forfait annuel	<input type="checkbox"/>	114.00

Indiquer le total TTC de votre commande :

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte.*

Date et Signature: